

Mairie de VALDROME
26310 VALDROME

**COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL
MUNICIPAL
DU 8 MARS 2013**

Présents : Jean ARAMBURU, Bernard LEDONNE, Arnaud TRICOT, Florence MEYRAND
Annie MONTLAHUC, Elisabeth GARAGNON, Agnès BRIANCON, Sonia MONTLAHUC

Excusés : Jacqueline MEYRAND pouvoir à Florence MEYRAND.

Secrétaire de séance : BERNARD LEDONNE et FLORENCE MEYRAND

I/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRECEDENT

Le compte rendu du Conseil Municipal du 22/12/2012 est adopté à l'unanimité.

II/ ORDURES MENAGERES

Le Maire présente au Conseil Municipal le Vice Président en charge des Ordures Ménagères, Jean Pierre Ruit, et Mehdi, chargé de mission à la CCD et les remercie pour la présence ce soir.

La CCD a la compétence OM avec 1100 bennes sur le territoire. Tout est vidé à la déchetterie de Die, compacté puis enfoui à Chatuzange le Goubet. A partir d'avril tout sera porté au SYTRAD à Etoile, dans un centre de valorisation. Tout ce qui ne sera pas trié sera toujours porté à Chatuzange.

Jusqu'en 1995 la compétence était aux Communes. Depuis cette date la CCD a pris la compétence de la collecte. Les Communes ont à leur charge l'aménagement des emplacements. La compétence traitement a été déléguée au SYTRAD.

Au niveau fiscal, la taxe d'enlèvement des OM est assise sur la valeur locative du foncier bâti. Depuis 2012 la redevance spéciale a été mise en place (campings et professionnels)

Le budget des OM est de 1.6 million d'euros pour 528 kg/hab/an et 7500 tonnes de déchets par an.

6 à 700 000 euros par an sont versés au SYTRAD. Si les autres communes adhérentes diminuent leur tonnage et si la CCD ne fait pas de même, les coûts seront plus importants pour celle-ci.

L'objectif est d'aller vers un service équitable à Valdrôme comme à Die, des déchets professionnels payés par les professionnels. A terme il faudra mesurer ce que chacun apporte.

En 2012 les OM ont diminué de 7% avec les réformes appliquées (redevance spéciale)

La Commission OM propose de remplacer les bacs actuels par des containers semi enterrés évolutifs, avec à terme contrôle d'accès. Les containers seront relevés avec un seul chauffeur grutier. tandis qu'actuellement il faut un chauffeur et un ripeur.

Les Coûts :

- Scénario 1 : 2600 € pour le trou et le cuveau en béton (soit 3 containers non enterrés et 1 enterré).

- Scénario 2 : 12199 € pour les 4 containers enterrés Seule la partie fixe est subventionnable soit 7080 € subventionnés.

Aujourd'hui les 3 camions bennes arrivent au bout du rouleau en attendant la validation du projet. Il faudrait passer un appel d'offre au mois de septembre pour être opérationnels en 2014.

Il devrait y avoir un container semi enterré pour 100 habs. A Valdrôme il en faudrait un de plus pour la station notamment payé par le Conseil Général.

L'emplacement serait à côté de la station d'épuration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter le projet à 6 voix pour, 1 abstention (A. MONTLAHUC) et 2 contre (A. TRICOT et E. GARAGNON)

III/ SPANC

La liste de tous les propriétaires ne bénéficiant pas de l'assainissement collectif a été rédigée.

IV/ PRE-ETUDE ASSAINISSEMENT (BUREAU SED)

Un devis a été demandé pour déterminer quelle forme d'assainissement devra être mise en place au Cheylard, à Rossas et à l'Aire d'Angeai.

Le montant de ce devis est de 3900 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce devis à l'unanimité.

SED a commencé le travail sur le réservoir. Les chiffres étant plus précis le montant de la prestation de SED est de 9800 € HT soit 7% des travaux.

Les appels d'offres seront lancés début mai pour commencer les travaux en septembre.

Le Conseil Municipal accepte ce montant à l'unanimité.

V/ RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil d'Ecole a décidé de ne pas mettre en place ce système en 2013 et d'attendre 2014 comme la Communauté des Communes afin de pouvoir étudier la possibilité d'un système d'entraide et de définir un projet sur Valdrôme

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité le report à l'entrée 2014

VI/ TRAVAUX ONF ET COUPES SAPINS

Les devis de l'ONF : Pour créer des chemins sur Lalaye : 5400 € HT subventionnés à 50 %.

Pour des travaux de marquages de limites 3300 €.

1432 m3 de sapin ont été marqués à la vente, ils seront vendus en juin pour un prix estimé de 25 000 €.

Le Conseil Municipal accepte le devis de travaux pour les chemins de Lalaye pour un montant de 5400 euros subventionnés à 50 %.

VII/ MAISON DEMAILLY

Sylvain CHARBONNIER, entrepreneur, a signé un acte de vente pour la maison Demailly.

VIII/ SYNDICAT DE TELEVISION

Le Conseil Municipal doit délibérer sur la dissolution du SITV et sur l'adhésion de la Commune au SDT.

Le Conseil Municipal accepte la dissolution du syndicat et décide de ne pas adhérer au SDT dans la mesure où la Commune n'est plus concernée par les relais hertziens.

IX/ DEFIBRILLATEUR

Le défibrillateur est à la mairie. Il sera posé au point internet. Un courrier sera fait à tous les habitants (principaux ou secondaires)

X/ TEMPLE

Les subventions seront de 55 % sur le programme Leader et de 25 % du département.

Les travaux doivent être fait et payés avant fin 2014.

Un appel d'offre pour l'architecte sera lancé très rapidement.

Noémie WOODWARD a participé à la réunion.

XI/ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Secours populaire français : 50 €

Association des Maire ruraux : non

Centre Léon Bérard : non

SI de Luc en Diois : non

Service de remplacement des Agriculteurs : 40 €

1,2,3 soleil : 50 €

Radio DIWA : non

Union sportive dioise section handball : 30 €

Lira Luc : 30 €

XI/ BARRIERE MUR BROCHIER

Le Conseil municipal ne souhaite pas mettre de barrière sur son mur.

XII/ PARTICIPATION RENTREE SCOLAIRE

Le Maire propose de verser la prime de 80 € à l'occasion de la rentrée scolaire en grande section en remplacement de la prime à la naissance. Cependant les enfants qui auront déjà touché cette prime à leur naissance ne la toucheront pas une deuxième fois. Elle sera octroyée à tous les enfants entrant en grande section à l'école de Valdrôme.

XIII/ CHEMIN MALGARNY

Le Maire informe le conseil Municipal que la route de Malgarny était très glissante car gelée au mois de février. Il propose de l'interdire à la circulation en cas de très mauvaises conditions.

XIV/ QUESTIONS DIVERSES

- Agnès informe le conseil municipal que Nicolas BOURBIER a glissé avec le tracteur et les chaines pour déneiger. Il a fallu un treuil pour sortir le tracteur.

Agnès demande s'il serait possible de couper la haie, ce qui permettrait à la neige et à la glace de fondre plus rapidement

- PLU : Le Maire informe que le volet environnemental est quasiment terminé. Une réunion aura lieu le 17 avril à 10h avec Monsieur CROUZET
- Le Maire fait part du courrier de M. ELDIN qui est fort mécontent que le CM ait refusé de déclasser le chemin.
- L'intervention de BCB pour déboucher les égouts du Collet ont été remboursés par E26.
- La table prévue à Rossas à été posée.
- E. GARAGNON demande à ce que la lampe du lampadaire soit changée.
- La vanne d'eau à côté du bassin de Rossas est à réparer.
- Un rocher sur la route de l'Echaillon a dû être enlevé car la route était complètement obstruée. B.C.B qui est venu rapidement.
- T.GARAGNON a fini l'élagage.
- Une petite barrière sera posée au terrain de jeux derrière la cabane.
- Le Maire demandera un devis pour un petit garage à installer sur le terrain de Devantville.

PROCHAINE REUNION DU Conseil Municipal : le 5 avril 2013 à 20 Heures 30
Séance levée à 00H25.